

Reconduction des ateliers CNRACL en 2026.

Les ateliers pratiques CNRACL sur le thème de la gestion du CIR et de la correction des anomalies périodes, sont reconduits aux dates suivantes :

- Jeudi 02 avril 2026, de 8h30 à 12h
- Jeudi 02 avril 2026, de 13h30 à 17h
- Mardi 02 juin 2026, de 8h30 à 12h
- Mardi 02 juin 2026, de 13h30 à 17h
- Mercredi 30 septembre 2026, de 8h30 à 12h
- Mercredi 30 septembre 2026, de 13h30 à 17h

Les 2 objectifs de ces ateliers sont de maîtriser le CIR CNRACL (récapitulatif de la carrière CNRACL) des agents de la collectivité, c'est à dire de savoir le consulter, le lire et le corriger ; et corriger les anomalies générées par la DSN.

Pour voir l'ensemble des anomalies période, il faut aller sur Pep's/ Carrière/ Comptes individuels retraite CNRACL/ Rechercher par anomalie

Pour rappel, une **inscription au préalable est indispensable** auprès du service Retraite du Centre de Gestion.